

Bulletin Documentaire Insertion



Le Bulletin Documentaire Insertion (BDI) est un support informatif produit par la Direction Générale Adjointe de l'Insertion (DGAI) du Conseil Départemental de la Guadeloupe.

Ce bulletin aborde des thématiques spécifiques et/ou transversales aux actions d'insertion sociale et professionnelle.

Il est ainsi nourri par des sources documentaires multiples : revues spécialisées, presse locale/nationale, études et rapports gouvernementaux.

Il résulte d'une veille sur les évènements, actions, initiatives locales, territoriales, nationales.

Le BDI est donc composé de synthèses, tout en proposant un lien permettant d'accéder à l'article de presse intégral.

Ce Bulletin vous est proposé mensuellement, au regard des informations utiles aux professionnels impliqués dans la mise en œuvre des Politiques Publiques du Conseil Départemental de la Guadeloupe, notamment du Programme Départemental de l'Insertion 2022-2028.



Décret sur les sanctions contre les allocataires du RSA : le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté demande un moratoire

Le 20/04/2025. Anne-Sophie Lechevallier

[!\[\]\(339a16584d5da0f0a3ca4e9ec17bf6a1_img.jpg\) « Lien vers l'article »](#)



Résumé

Cet article critique largement le nouveau décret relatif aux sanctions à l'encontre des bénéficiaires du RSA qui prévoit que les Départements soient autorisés à suspendre jusqu'à 100 % de l'allocation en cas de manquement. Ainsi, après la consultation des équipes pluridisciplinaires, le Président du Département aurait désormais la possibilité de suspendre l'allocation « pour une durée d'un à deux mois ». La consultation de l'équipe disciplinaire ne serait pas requise pour une suspension consécutives à un premier manquement et en cas de second manquement, le bénéficiaire risquerait, non plus la seule suspension, mais la suppression temporaire de la prestation.

Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) indique que cette réforme constitue un «risque de ruptures d'égalité devant le droit au regard des modalités par lesquelles les collectivités se saisiront de ce décret».



« Dire que les gens au RSA sont des profiteurs...»

Le 04/05/2025. Annaick DEMARS

[!\[\]\(e3275251d0893157c3584e20c81dc3ba_img.jpg\) « Lien vers l'article »](#)



Résumé

Le Collectif « Alerte » qui regroupe 37 associations a lancé une pétition citoyenne, une campagne d'affichage et un recours préalable afin que l'État se fixe un objectif de réduction de la pauvreté, comme le prévoit la loi, dans un contexte où un français sur dix (*soit 5,1 millions d'individus*), vivent sous le seuil de pauvreté. Les deux responsables associatifs interrogés s'inquiètent de la mise en place du RSA sous condition. En effet, face à une société qui les culpabilise, les personnes en situation de précarité se replient dans le non-recours aux droits et vivent désormais recluses.



RSA fin 2024 : les bénéficiaires moins actifs sur le marché du travail

Le 29/04/2025. Rédaction

[!\[\]\(4729e517bc6a7cd81c8025b9646574fb_img.jpg\) « Lien vers l'article »](#)



Résumé

L'inscription systématique de l'ensemble des bénéficiaires du RSA auprès de France Travail, consécutive à la mise en place de la loi pour le plein emploi, a permis de mettre en lumière les statistiques relatives aux allocataires de cette prestation. Le nouveau questionnaire modifié en 2024 permet désormais de mesurer de façon fiable les principaux indicateurs du marché du travail relatifs à cette population. Ces statistiques ont fait émerger le fait qu'un bénéficiaire du RSA sur deux est inscrit à France-Travail. En outre, les bénéficiaires du RSA sont relativement peu actifs sur le marché du travail, avec un taux d'activité au sens du BIT de 45 %, qui est inférieur à celui du reste de la population âgée de 15 à 64 ans.



RSA : La sanction de « suspension-remobilisation » vivement critiquée par le Conseil de lutte contre la pauvreté

Le 11/05/2025. Emilie PELLOUX

[!\[\]\(870f5d5e9c0d57485634be3ecf52f3ca_img.jpg\) « Lien vers l'article »](#)



Résumé

Le projet de décret relatif à la sanction dite de « suspension-remobilisation », pour les allocataires du RSA qui ne respecteraient les obligations de recherche d'emploi, a suscité la réprobation du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) qui craint que ce texte n'exacerbe les inégalités et n'entrave l'accès aux droits.

Ainsi, le Conseil déclare demander un moratoire sur le projet de ce décret que le Gouvernement prévoit de publier le 1^{er} Juin 2025.



INSERTION ET EMPLOI



France Travail intensifie les contrôles des demandeurs d'emploi

Le 29/04/2025. Pierre-Loeiz THOMAS

[« Lien vers l'article »](#)



Résumé

Le contrat d'engagement applicable depuis le 1^{er} janvier 2025 prévoit des sanctions applicables aux demandeurs d'emplois. En 2024, 610 780 contrôles de recherche d'emploi ont été effectués, soit 16,7% par rapport à 2023.

Avec l'entrée en vigueur de la Loi Plein Emploi, le nombre de contrôles devrait augmenter avec l'inscription automatique de 1,2 million de bénéficiaires du RSA. A cet effet, France-Travail va recruter des contrôleurs et compter sur l'aide d'un nouveau « robot ».



Le chômage dopé par l'inscription automatique des allocataires du RSA

Le 29/04/2025. Benjamin d'ALGUERRE

[« Lien vers l'article »](#)



Résumé

Sur le 1^{er} semestre, la Direction statistique du Ministère du travail (DARES) releve un bond spectaculaire des chiffres du chômage avec 273 100 demandeurs d'emplois supplémentaires de catégorie A.

Les statistiques établissent le taux de chômage à 7,6 %, soit 3,4 millions de demandeurs d'emplois répertoriés, intégrant deux nouvelles catégories de chômeurs :

- Catégorie F : publics les plus éloignés de l'emploi,
- Catégorie G : non triés par les conseils départementaux et services de France Travail.



INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

outre-mer



1

« Une personne sur deux s'applique des restrictions alimentaires »

Le 03/05/2025. Emma JACONELLI

[« Lien vers l'article »](#)



Résumé

L'ANDES (le réseau national des épiceries solidaires) qui compte 600 épiceries au niveau national, dont 48 épiceries sociales en Outre-mer, publie une enquête sur les travailleurs pauvres. Celle-ci retranscrit la triste réalité de la précarité dans un contexte où 36% de travailleurs pauvres bénéficient de l'aide alimentaire.

Coraline Jeannette, responsable d'épicerie sociale qui accompagne 20 familles sur le Département de la Réunion explique que les bénéficiaires sont souvent des familles monoparentales, fragilisées par le contexte socio-économique de l'île.

Liliane Guillaume qui préside l'association Alternative 119 en Guadeloupe met en exergue la problématique de la précarité étudiante et les difficultés relatives au maillage territorial.

En outre-mer, proposer une aide alimentaire à bas prix est un défi en raison des coûts associés au transport.



« Logement : un nombre inédit de ménages ont été expulsés par la force, en 2024

Le 05/05/2025. Claire ANE

[« Lien vers l'article »](#)



Résumé

En 2024, le Ministère du logement a recensé 24 556 expulsions locatives forcées, soit 29 % de plus qu'en 2023. En effet, ce chiffre constitue une progression nette par rapport au précédent record, qui s'élevait à 19 023 expulsions forcées en 2023.

Ces chiffres révèlent la fragilité sociale consécutive à la hausse des loyers et au durcissement de la législation pour les locataires en situation d'impayé, et font craindre aux associations une nouvelle hausse des mises à la rue.



INSERTION ET AIDES SOCIALES



Prime Energie : La CAF alloue un bonus de 80 € aux foyers modestes

Le 17/05/2025. Alain

[« Lien vers l'article »](#)

Résumé

A partir du 15 juin 2025, la CAF met en place une nouvelle mesure financière "Prime Energie de 80 €), visant à soutenir les foyers modestes, sous conditions d'éligibilité à vérifier sur le portail de la CAF (*confirmation d'éligibilité immédiate*).



La fraude sociale explose

Le 06/05/2025. G.D.

[« Lien vers l'article »](#)

Résumé

Les banques françaises témoignent de fraudes aux prestations sociales de la Caisse nationale d'allocations familiales, détectées grâce au croisement de fichiers avec d'autres administrations, comme France Travail, les Urssaf ou le Fisc et le travail accru d'enquêteurs dédiés depuis 2021. L'arsenal de contrôles inclut près de 3 millions de contrôles qui ont permis de recouvrer 80% des sommes indûment dérobées. Dans ces cas, les allocataires débusqués doivent rembourser les sommes indûment perçues avec une pénalité de 10%.



La nouvelle est tombée : il ne sera désormais plus possible d'accéder à l'allocation de rentrée en Août2025

Le 11/05/2025. La Rédaction

[« Lien vers l'article »](#)



Résumé

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est un soutien financier essentiel pour les familles, face aux dépenses incontournables de scolarité.

Cependant, à partir de la rentrée scolaire 2025, l'ARS sera conditionnée aux plafonds de ressources du foyer par enfant à charge, par tranche d'âge et sur la base des justificatifs transmis.



INSERTION ET INITIATIVE DES TERRITOIRES



www.franceantilles.fr

Le 05/05/2025. FL.B

[« Lien vers l'article »](#)



Résumé

L'atelier « j'ai créé mon métier » animé par Kimberly DEMAGNY et Gwenaëlle CASTRY au sein du centre social la Maison de l'Insertion, vise à encourager les vocations tout en permettant aux demandeurs d'emploi de découvrir des professions, dans des domaines comme ceux de l'art et de la Tech en Guadeloupe.

Lors de cet atelier, deux parcours inspirants ont su démontrer qu'il est possible de créer son propre chemin et transformer ses passion en métiers.



www.franceantilles.fr

Le 07/05/2025. DR

[« Lien vers l'article »](#)



Résumé

Dans le cadre de l'expérimentation nationale « Territoires Zéro Non-Recours » initiée par l'État et le Conseil départemental, la Caravane des droits était au centre commercial Destreland, à Baie-Mahault, le 7 mai 2025.

Portée par le dispositif « Pa Pè Mandé Dwa Aw », la Caravane des Droits s'emploie à permettre à l'ensemble des usagers de réaliser, sur place, leurs démarches d'accès aux droits sociaux.

L'objectif est de rapprocher les institutions et les usagers afin d'aider ces derniers dans leurs démarches. Au final, près de 30 institutions et associations dont la CAF, CGSS, France TRAVAIL, MDPH, l'UDCCAS, l'OFI, DRFIP, EDF, LADOM, l'IEDOM, DEAL, Croix Rouge, l'ADIL, CAUE, le secours catholique, le Conseil départemental, France Services, étaient réunis sur ce 8^{ème} arrêt.



BIK@Job un tremplin vers l'emploi et l'insertion

Le 29/04/2025. DGAI

[!\[\]\(5ebcf382a6ee952d6c5b8b948415801e_img.jpg\) « Lien vers l'article »](#)



Résumé

L'opération Bik@Job est un forum itinérant proposé par le Département destiné aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), à l'initiative de la DGAI et sous l'impulsion de C. BARON.

Ce dispositif permet aux publics de :

- Participer à des job-dating,
- Echanger avec des acteurs de l'insertion, France-travail, Mission Locale, Centres de formation,...
- Être informés sur les dispositifs du programme départemental d'insertion (*ateliers, financement de formations*).

Les derniers Bik@Job se sont tenus le 29 Avril 2025 à Sainte-Anne et le 20 Mai 2025 à Pointe-à-Pitre.



Festival UNIQUES 2025 : l'égalité des chances devient une fête citoyenne

Le 14/05/2025. La Rédaction

[!\[\]\(d3d0bc9cbc0b5499f7bfafd3278057f7_img.jpg\) « Lien vers l'article »](#)



Résumé

Le Festival UNIQUES est un rendez-vous national qui célèbre l'égalité des chances, à travers des actions concrètes et accessibles à tous, partout en France du 15 au 17 Mai 2025.

Il vise à offrir des clés et des outils pour agir et proposer des rencontres/initiatives inspirantes pour construire tous parcours d'insertion professionnelle ou d'entrepreneuriat inclusif.





INSERTION ET CULTURE



La musique comme moyen d'insertion

Le 05/05/2025. Dragan JASMIN

[« Lien vers l'article »](#)



Résumé

« Lapwent au talent » est un concours lancé par la municipalité de Pointe-à-Pitre, afin de sélectionner 8 candidats. Les jeunes retenus seront encadrés par des artistes, accompagnés par la Ville afin de professionnaliser leur talent et favoriser leur insertion (*emploi, formation, création d'activité*) dans le cadre de la Convention PAJ signée avec la Région.

Les candidats ont la possibilité de s'inscrire jusqu'au 21 mai 2025, en envoyant les capsules vidéos valorisant leur talent.

Edition Mai 2025

BULLETIN DOCUMENTAIRE INSERTION



Direction Générale Adjointe de l'Insertion (DGAI)



Vers une Insertion durable

✉ Hôtel du Département - Boulevard du Gouverneur Général Félix Eboué - 97100 BASSE-TERRE
☎ Tel : 0590 99 77 27 - 0590 99 77 33
✉ dgai@cg971.fr
🌐 [www.cg971.fr](http://insertion.cg971.fr)
<http://insertion.cg971.fr>, un portail dédié à l'insertion
[www.job971.fr](http://job971.fr), une plateforme Emploi au service des recruteurs et des bénéficiaires du RSA

Equipe Projet DGAI :

Anna RAMASSAMY
Cheffe de projet

Cindy BOLOSIER
Chargée de Mission

Audrey LAVAURY
Conseillère Numérique

Allan AÏE
Apprenti "Management"